

2 décembre 2019



## FORMATION HUMAINE : LES GRANDS DEBATS DE L'ETHIQUE

### *Débat : Les émotions artificielles*

Laura DI ROLLO avec le travail de Rémi LAGGABE, Hugo PARRA, Werner JUPPET, Aurélie LACOSTE  
Cours et travaux supervisés par Mathieu GUILLERMIN

Avant d'entrer pleinement dans le débat, nous l'avons introduit en affirmant que la science-fiction présentait des robots autonomes, perfectionnés, disposants d'une conscience, d'émotions voire même d'empathie comme dans le film *I-Robot* réalisé par Alex Proyas se déroulant dans un univers futuriste.

L'émotion et la conscience apparaissent donc comme des éléments essentiels pour fabriquer une machine à l'image de l'être humain, en plus d'une apparence humanoïde.

Selon le psychiatre Serge Tisseron, les robots émotionnels sont des « *machines à simuler* ». En effet, le cœur du débat résidait dans une asymétrie entre une machine capable d'identifier une émotion humaine sans toutefois elle-même en ressentir.

Notre débat s'est orienté sur différents aspects : au niveau professionnel, déontologique avec la question de la responsabilité, et au niveau politique.

Cela nous a permis de mener un débat éthique très riche, mais aussi nuancé car les points de vue étaient très divers étant donné la pluralité des profils des auditeurs : un octogénaire retraité, une personne de nationalité japonaise, un étudiant en théologie, et des étudiantes.

Nous nous sommes d'abord interrogés sur la question suivante :

**Est-il souhaitable qu'une IA ressente des émotions ? Si oui, qu'est-ce que cela apporterait à l'Humanité ?**

## I) L'IA émotionnelle au travail

Selon certains, l'intelligence artificielle peut être utile car elle permettrait une rapidité inégalable par rapport au travail réalisé par l'être humain et représenterait ainsi un gain de temps. La théorie du robot IA-Juge en est un exemple concret. En effet, il est pratiquement connu de tous que les procédures judiciaires sont très longues et ne peuvent en aucun cas être supprimées car elles se trouvent être le pilier de notre société actuelle. Une IA-Juge pourrait donc être la solution permettant une justice neutre et rapide.

Cependant, les avis sont contrebalancés. En effet, une réticence a été soulevée en ce que la justice doit respecter la loi par l'équité : autrement dit, une justice spontanée qui n'est pas inspirée par les règles du droit en vigueur. Cette finalité semble être compliquée à intégrer dans une intelligence artificielle.

## II) L'IA émotionnelle et les relations humaines

En ce qui concerne les relations humaines, si l'on crée des robots dotés d'émotions, cela pourrait provoquer une rupture du lien du fait d'une dépendance envers les machines. Cela reviendrait à se renfermer dans une irréalité créée de toute pièce qui empêcherait le développement d'une sociabilité déjà mise à mal par l'émergence des nouvelles technologies telles que les réseaux sociaux. Il faudrait donc pouvoir établir une limite. Comme toute addiction, ce type de dépendance pourrait impacter la santé d'esprit d'une personne.

## III) L'IA émotionnelle et l'homme

On pourrait imaginer la facilité qu'auraient les machines dotées d'émotions pour manipuler l'être humain, lui aussi doté d'émotions, car il est facile de jouer sur le plan affectif pour

manipuler. Par exemple, dans un contexte de guerre ou de violence, l'IA pourrait se révéler être un atout pour la propagande, et donc très dangereuse. Cependant, un des intervenants a souligné un manque de progrès technique et scientifique certain dans le domaine de l'IA aujourd'hui. Actuellement, le seul savoir que nous possédons est que les émotions sont innées et non synthétiques, d'où cette complexité de faire surgir des émotions dans un artefact.

Puis, nous avons réfléchi sur la question suivante :

### **La commercialisation de robots dotés d'émotions est-elle bénéfique pour la société ?**

Sauver de la solitude ? ou illusion ?

## **IV) L'IA émotionnelle : variété et consommation**

Même si on peut rendre un critère d'objectivité à une émotion du fait de son identification (joie, tristesse, colère, peur, dégoût), son ressenti n'en reste pas moins subjectif. C'est pourquoi, l'idée selon laquelle les robots pourraient posséder des émotions semble relever de la science-fiction. Les variables seraient trop importantes et trop nombreuses à intégrer et encore une fois, la technicité est manquante.

Il pourrait y avoir un effet néfaste dû à la commercialisation de ces robots qui n'établirait pas un effet de réunion de la société mais, au contraire, qui la diviserait en séparant les plus riches pouvant y avoir accès face aux autres qui n'auraient pas l'opportunité d'en bénéficier. Même si les inégalités sociales sont déjà présentes, elles n'en seraient que plus accentuées. Le risque serait alors de créer une humanité « à deux échelles ».

Toutefois, un bénéfice indéniable pour notre débat a été le témoignage d'un auditeur japonais qui a pu nous souligner la présence de petits robots dotés d'émotions artificielles qui "jouent" avec les consommateurs. Pour lui, au Japon, l'IA émotionnelle se révèle particulièrement bénéfique. En effet, le taux de suicide étant particulièrement élevé dans le pays, cela permet un premier pas vers ce qui pourrait être un robot émotion avec l'exemple d'un robot chien ou encore d'un robot envoyant des messages remplis d'affection à son propriétaire. Le but étant notamment d'apporter de l'affection à son utilisateur qui peut se sentir seul, et de faire baisser le taux de suicide.

Son témoignage a appuyé les différences qu'il peut y avoir entre les civilisations. En effet, il semblait plus ouvert à l'idée d'une intelligence artificielle porteuse d'émotions probablement dû au fait qu'il en a déjà vu un exemple dérivé avec l'existence de ce robot chien. Alors qu'en Occident, il existe probablement dans l'inconscient collectif, une peur de ce que peut représenter l'intelligence artificielle dans les biens de consommation.

## **V) La déontologie : quid de la responsabilité ?**

L'IA émotionnelle dans la déontologie a suscité de nombreuses interrogations. S'il y a un problème avec le robot, qui est alors responsable juridiquement parlant ? Le robot lui-même ? Le propriétaire ? Le créateur du robot ?

Se pose alors la question suivante :

### **Où doit-on poser les limites de cette nouvelle technologie ?**

Nous ne sommes pas parvenus à trouver de véritable réponse au cours de ce débat mais la réflexion amenée était particulièrement intéressante et les limites de chacun étant très différentes. La réponse à cette question semble complexe voire impossible à véritablement

trancher. En tout cas, il y aurait la nécessité d'encadrer la création de ces IA par des lois claires et précises.

Un problème de fond pour savoir ce qui serait éthique ou non s'est imposé. En effet, nous en avons convenu que les émotions artificielles peuvent poser un véritable problème éthique. Cependant, chacun a une vision différente de ce qu'est l'intelligence artificielle... Il est donc difficile de la définir. Un sondage à grande échelle pourrait donc être intéressant. Il nous permettrait ainsi de savoir de manière plus précise si les personnes sont plutôt en faveur ou non de cette technologie.

Une peur du développement de cette technologie est revenue au cours de ce débat. Certaines personnes pensaient qu'elle pousserait l'homme à être au service du robot et non l'inverse.

Dans un scénario où une IA est en colère, elle pourrait devenir aussi dangereuse. Et à son tour, l'utilisateur peut s'imprégner de la colère de la machine et devenir dangereux lui aussi. Il est nécessaire d'être vigilant également sur les intentions de la personne qui développe une IA émotionnelle, quel est son but ? la violence, la haine ? ou bien l'intérêt économique ? Enfin, sans être forcément mal intentionnés, certaines personnes peuvent développer une IA mais en désintéressant totalement de l'aspect éthique.

## Conclusion du débat

En conclusion, aucune question n'a été tranchée de façon catégorique, et c'est en cela que nous pouvons affirmer que le débat a été très riche à l'égard des points de vue des auditeurs. Certains estiment que l'IA émotionnelle forte, est envisageable et conduirait à un asservissement de l'homme. D'autres ont cependant considéré que certes l'IA forte est envisageable mais ne perturbera pas la société. D'autres encore ont nuancé en affirmant que le progrès technique quant au développement de l'IA émotionnelle est encore trop fragile. Néanmoins, il a été particulièrement intéressant de pouvoir échanger avec des personnes très différentes les unes des autres sur un sujet actuel qui nous concerne tous puisqu'il relève de l'avenir de chacun. Les personnes ayant des avis très tranchés ont tout de même réussi à nuancer leur propos à la suite des questions éthiques que nous leur avons posé. Ils se sont rendu compte de la complexité du sujet du fait de toutes ces questions éthiques qui en découlent.

Enfin, « *Le mieux est l'ennemi du bien* ». **Alors jusqu'où pousser ce développement du robot émotionnel sans que cela provoque un danger pour l'être humain ?**

Cet échange nous a permis de nous rendre compte que selon les contrées, l'arrivée de l'IA n'est pas appréciée de la même manière (cf. Robot chien au Japon). Elle peut être bénéfique comme néfaste.

Bien qu'aucune réponse ne puisse être affirmée à l'issue de ce débat, il apparaît souhaitable que l'IA émotionnelle existe du fait des nombreux avantages qu'elle peut apporter. Cependant, cette existence doit être contrôlée et encadrée par la loi et les pouvoirs publics pour ne pas tomber dans une société contrôlée par cette technologie. Il faut prendre le soin de faire attention à l'usage que l'on en fait.

